

**MAIRIE DE JUVIGNAC**  
**Direction de l'Aménagement**  
153 les allées de l'Europe  
34990 JUVIGNAC  
**FRANCE**

---

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-XE-114381-01

Version du : 23/07/2025

Page 1/3

Dossier N° : 25XE26194

Date de réception : 18/07/2025

Référence bon de commande : CONTROLE SANITAIRE DES EAUX MINERALES NATURELLES

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau minérale	FORAGE LA VALLADIERE	

N° ech **25XE26194-001** | Votre réf. (1) FORAGE LA VALLADIERE

<b>Limites</b>	Limites Conditionnées (EMN)		
<b>Réglementation</b>	Code de santé publique et Arrêté du 14 mars 2007 modifié relatif aux critères de qualité des eaux conditionnées, aux traitements et mentions d'étiquetage particuliers des eaux minérales naturelles et de source conditionnées ainsi que de l'eau minérale naturelle en buvette publique.		
<b>Préleveur</b>	Zanfini Roger	<b>Nom Exploitant</b>	MAIRIE DE JUVIGNAC
<b>Date et heure de prélèvement</b>	18/07/2025 11:25	<b>Code installation</b>	004437
<b>Date de réception</b>	18/07/2025 14:57	<b>Nom installation</b>	TH. FORAGE LA VALADIERE
<b>Début d'analyse</b>	18/07/2025 19:40	<b>Code point de prélèvement</b>	0340000005078
<b>Motif de prélèvement</b>	CS : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ARS	<b>Code PSV</b>	0000005078
<b>Type de visite</b>	TR: Ressource Thermale	<b>Nom point de prélèvement</b>	TH. FORAGE LA VALADIERE
<b>Type d'analyse</b>	R1M	<b>Commune</b>	JUVIGNAC
<b>Code intervention (PLV)</b>	00326846	<b>Type d'eau</b>	MI
<b>N° d'analyse DDASS</b>	00328616	<b>Localisation du prélèvement</b>	FORAGE LA VALLADIERE
<b>Code UGE</b>	0803	<b>Longitude du point de prélèvement</b>	3.8115733
<b>Nom UGE</b>	TH. JUVIGNAC	<b>Latitude du point de prélèvement</b>	43.6279783
<b>Code exploitant</b>	00121		

**PARAMETRES DE PRELEVEMENTS**

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IXPE7 : Prélèvement pour eaux minérales ou thermales (acc) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019	*			
Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - NF EN ISO 19458 - FD T 90-520				

**MICROBIOLOGIE DES EAUX**

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
UM8RF : Pseudomonas aeruginosa (différé) (/ 250 ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019	*	< 1	ufc/250 ml	0
Numération - Filtration sur membrane [Filtration sur membrane - Incubation 36°C - Dénombrement des colonies confirmées] - NF EN ISO 16266				
UM3P3 : Entérocoques intestinaux (/250 ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019	*	< 1	ufc/250 ml	0
Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 7899-2				
UMKJA : Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (/50ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019	*	< 1	ufc/50 ml	0
Numération - Filtration sur membrane [Destruction formes végétatives - Filtration - Incubation - Dénombrement colonies caractéristiques] - NF EN 26461-2				
UMRLK : Micro-organismes revivifiables 36°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019	*	< 1	ufc/ml	20
Numération - Milieu non chromogène - NF EN ISO 6222				
UM8B0 : Micro-organismes revivifiables 22°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019	*	1	ufc/ml	100
Numération - Milieu non chromogène - NF EN ISO 6222				
UM8EH : Escherichia coli et bactéries coliformes (/250ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019				
Numération - Filtration sur membrane [Filtration sur membrane - Incubation 36°C - Dénombrement des colonies confirmées] - NF EN ISO 9308-1:2000				
Bactéries coliformes	*	< 1	ufc/250 ml	0
Escherichia coli	*	< 1	ufc/250 ml	0
ZMQ8Y : Escherichia coli et coliformes thermotolérants (/250ml) Prestation réalisée par nos soins				
Numération - Filtration sur membrane [Filtration sur membrane - Incubation 44°C - Dénombrement des colonies confirmées] - NF EN ISO 9308-1:2000				
Coliformes thermotolérants	< 1	ufc/250 ml	0	
Escherichia coli	< 1	ufc/250 ml	0	

**PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES GENERAUX (IN SITU)**

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité

N° ech **25XE26194-001** | Votre réf. (1) FORAGE LA VALLADIERE

PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES GENERAUX (IN SITU)		Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX3R4 : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019	*	22.8	°C		
Thermométrie [Méthode à la sonde] - Méthode interne					
IX3R2 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019	*	7.2	Unités pH		
Potentiométrie - NF EN ISO 10523					
IX3R0 : Conductivité à 25°C (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019	*	617	µS/cm		
Potentiométrie [Méthode à la sonde avec correction à l'aide d'un dispositif de compensation de la température] - NF EN 27888					
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES GENERAUX		Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IG018 : Turbidité Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-7019	*	<0.1	NFU		
Spectrophotométrie - NF EN ISO 7027-1					



Olivier Duclos  
Coordinateur(rice) Projets Clients  
Réf.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dans le cas où le laboratoire n'assure pas l'échantillonnage.  
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
 Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.  
 Les résultats présentant un dépassement aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir, cette information est donnée à titre indicatif pour faciliter la lecture des résultats et ne constitue pas une déclaration de conformité.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**MAIRIE DE JUVIGNAC**  
**Direction de l'Aménagement**  
153 les allées de l'Europe  
34990 JUVIGNAC  
**FRANCE**

---

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-XE-116847-01

Version du : 28/07/2025

Page 1/4

Dossier N° : 25XE26194

Date de réception : 18/07/2025

Référence bon de commande : CONTROLE SANITAIRE DES EAUX MINERALES NATURELLES

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau minérale	FORAGE LA VALLADIERE	(2462) (voir note ci-dessous)

(2462) Rapport du sous-traitant joint

N° ech **25XE26194-002** | Votre réf. (1) FORAGE LA VALLADIERE

<b>Limites</b>	Limites Conditionnées (EMN)		
<b>Réglementation</b>	Code de santé publique et Arrêté du 14 mars 2007 modifié relatif aux critères de qualité des eaux conditionnées, aux traitements et mentions d'étiquetage particuliers des eaux minérales naturelles et de source conditionnées ainsi que de l'eau minérale naturelle en buvette publique.		
<b>Préleveur</b>	Zanfini Roger	<b>Code exploitant</b>	00121
<b>Date et heure de prélèvement</b>	18/07/2025 11:28	<b>Nom Exploitant</b>	MAIRIE DE JUVIGNAC
<b>Date de réception</b>	18/07/2025 14:57	<b>Code installation</b>	004437
<b>Début d'analyse</b>	23/07/2025 14:52	<b>Nom installation</b>	TH. FORAGE LA VALADIERE
<b>Motif de prélèvement</b>	CS : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ARS	<b>Code point de prélèvement</b>	0340000005078
<b>Type de visite</b>	TR: Ressource Thermale	<b>Code PSV</b>	0000005078
<b>Type d'analyse</b>	PFAS	<b>Nom point de prélèvement</b>	TH. FORAGE LA VALADIERE
<b>Code intervention (PLV)</b>	00326846	<b>Commune</b>	JUVIGNAC
<b>N° d'analyse DDASS</b>	00342097	<b>Type d'eau</b>	MI
<b>Code UGE</b>	0803	<b>Localisation du prélèvement</b>	FORAGE LA VALLADIERE
<b>Nom UGE</b>	TH. JUVIGNAC		

**PARAMETRES DE PRELEVEMENTS**

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IXPE7 : Prélèvement pour eaux minérales ou thermales (acc) Prestation réalisée par nos soins				
Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - NF EN ISO 19458 - FD T 90-520				

**COMPOSES PER & POLY-FLUOROALKYLES**

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IXD55 : 1H,1H,2H,2H-Perfluorohexanesulfonic acid (4:2 FTS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD54 : 6:2 Acide sulfonique fluorotéломère (6:2 FTS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD53 : 8:2 FTS Acide sulfonique Fluorotélamère Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD4T : Acide Perfluorobutanoïque (PFBA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.005	µg/l		
IXD56 : Acide perfluorodecanesulfonique (PFDS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD4P : Acide perfluorodecanoïque (PFDA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD5A : Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD4S : Acide perfluorododecanoïque (PFDoA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD4L : Acide perfluoroheptanoïque (PFHpA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD4K : Acide perfluorohexanoïque (PFHxA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.005	µg/l		
IXD58 : Acide perfluorononane sulfonique (PFNS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		

N° ech **25XE26194-002** | Votre réf. (1) FORAGE LA VALLADIERE

COMPOSES PER & POLY-FLUOROALKYLES	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IXD4N : Acide perfluorononanoïque (PFNA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD4M : Acide perfluorooctanoïque (PFOA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD4U : Acide perfluoropentane (PFPeA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.005	µg/l		
IXD57 : Acide perfluoropentanesulfonique (PFPeS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD5F : Acide perfluorotridécanoïque (PFTriDS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.005	µg/l		
IXD4Z : Acide perfluorotridécanoïque (PFTrDA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD5C : Acide perfluoroundécane sulfonique (PFUnDS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD4R : Acide Perfluoroundecanoïque (PFUnA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD59 : Acide sulfonique de perfluorobutane (PFBS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD4W : Acide sulfonique de perfluorooctane (PFOS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD5J : Dodecafluoro 3H 4,8 dioxanonanoic acid (NaDONA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD5E : F-53B (9CI-PF3ONS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD5B : HFPO-DA (GenX) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD4Y : Perfluor-1-octanesulphonamide-EtAce (PFOSAA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD5D : Perfluoro 3 methoxypropanoic acid (PFMOPrA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD4V : Sulfonate de perfluorohéptane (PFHxS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD51 : Sulfonate de perfluorohexane (PFHxS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXD4Q : Sulfonate de perfluorosulfonamide (PFOSA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l		
IXPFZ : Somme des composés perfluorés (29) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) Calcul - Méthode interne	<0.005	µg/l		



Olivier Duclos  
Coordinateur(rice) Projets Clients  
Réf.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dans le cas où le laboratoire n'assure pas l'échantillonage.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Les résultats présentant un dépassement aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir, cette information est donnée à titre indicatif pour faciliter la lecture des résultats et ne constitue pas une déclaration de conformité.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS LEA**  
**Réception résultats**  
505 Rue Louis Berton  
Les Milles  
13290 AIX-EN-PROVENCE  
**FRANCE**

---

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-IX-180683-01      Version du : 28/07/2025      Page 1/4  
Dossier N° : 25M064741      Date de réception : 22/07/2025

Référence bon de commande : EUFR2000016832

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
018	Eau minérale	25XE26194-002 / FORAGE LA VALLADIÈRE	

N° ech **25M064741-018** | Votre réf. (1) **25XE26194-002**

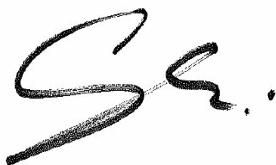
<b>Date de prélèvement (1)</b>	18/07/2025 11:28	<b>Prélèvement effectué par (1)</b>	CLIENT
<b>Date de réception</b>	22/07/2025 14:34	<b>Température de l'air de l'enceinte</b>	4.7°C
<b>Début d'analyse</b>	23/07/2025 10:37	<b>Code point de prélèvement</b>	IX00231390

**Composés per et poly-fluoroalkylés**

		Résultat	Unité	
IXD4T : Acide Perfluorobutanoïque (PFBA)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.005	µg/l	
IXD4U : Acide perfluoropentane (PFPeA)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.005	µg/l	
IXD4K : Acide perfluorohexanoïque (PFHxA)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.005	µg/l	
IXD4L : Acide perfluoroheptanoïque (PFHpA)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD4M : Acide perfluoroctanoïque (PFOA)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD4N : Acide perfluorononanoïque (PFNA)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD4P : Acide perfluorodecanoïque (PFDA)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD4R : Acide Perfluoroundecanoïque (PFUnA)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD4S : Acide perfluorododecanoïque (PFDoA)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD4Z : Acide perfluorotridécanoïque (PFTrDA)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD57 : Acide perfluoropentanesulfonique (PFPeS)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD51 : Sulfonate de perfluorohexane (PFHxS)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD4V : Sulfonate de perfluoroheptane (PFHpS)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD4W : Acide sulfonique de perfluoroctane (PFOS)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD58 : Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD56 : Acide perfluorodecanesulfonique (PFDS)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD5C : Acide perfluoroundécane sulfonique (PFUnDS)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD5A : Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS)	Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	

N° ech **25M064741-018** | Votre réf. (1) 25XE26194-002**Composés per et poly-fluoroalkylés**

	Résultat	Unité	
IXD5F : Acide perfluorotridéthane sulfonique (PFTriDS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.005	µg/l	
IXD59 : Acide sulfonique de perfluorobutane (PFBS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD5B : HFPO-DA (GenX) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD54 : 6:2 Acide sulfonique fluorotéloromère (6:2 FTS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD4Y : Perfluor-1-octanesulphonamide-EtAc (PFOSAA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD55 : 1H,1H,2H,2H-Perfluorohexanesulfonic acid (4:2 FTS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD53 : 8:2 FTS Acide sulfonique Fluorotéloromère Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD5D : Perfluoro 3 methoxypropanoic acid (PFMOPrA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD4Q : Sulfonate de perfluorosulfonamide (PFOSA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD5E : F-53B (9Cl-PF3ONS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXD5J : Dodecafluoro 3H 4,8 dioxanonanoic acid (NaDONA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [par injection directe] - Méthode interne	<0.002	µg/l	
IXPFZ : Somme des composés perfluorés (29) Prestation réalisée par nos soins Calcul - Méthode interne	<0.005	µg/l	



Ghislaine Schmitt  
Coordinateur(rice) Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dans le cas où le laboratoire n'assure pas l'échantillonnage.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.